

**Compte rendu synthétique  
Conseil des quartiers Dahlia - Églantine  
Jeudi 14 mars 2024**

Élus présents : M. Le Maire, M. MAZERE, M. BOISARD

Techniciens présents : M. RICHARD, Mme CINTI, M. MATHE

**Temps de parole aux habitants**

- Rue du Souvenir : accélération des véhicules avant le ralentisseur et ré-accélération après avoir passé le ralentisseur. Les habitants demandent de mettre en place un second ralentisseur et d'installer un miroir à la sortie de la rue Émile Zola. Proposition de réunion de rue en fin d'année pour envisager un aménagement afin de réduire la vitesse.
- Rue du Souvenir : plaque d'égout défectueuse au n°29. C'est la compétence du GrandAngoulême mais le DST déclenchera une intervention. Nettoyer le passage piéton rue du souvenir à côté du centre paroissial.
- Rue Calmette : la rue est étroite et les habitants constatent que la limitation de vitesse ainsi que le sens unique ne sont pas respectés. Réunion de rue à programmer. Aménagement du carrefour à étudier en 2025
- Entretien de la haie à l'angle de la rue Calmette : le propriétaire a fait le nécessaire pour entretenir et tailler
- Ampoule n°18 rue Émile Roux
- Ralentisseur au dessus de la boulangerie L'Isle au pain : un aménagement permettant de casser la vitesse est à l'étude. Des aménagements sont déjà créés comme la sécurisation au niveau de la pharmacie.
- Installation d'une entreprise qui prend de l'ampleur dans l'avenue de la République (stationnement de bus, véhicules de service, nuisances sonores...) : la voie est publique. S'il n'y a pas de stationnement abusif, la collectivité ne peut pas intervenir. Pour les nuisances sonores nocturnes, il est conseillé aux habitants de contacter le 17. Les habitants peuvent également adresser une lettre recommandée au propriétaire. Si cela ne fonctionne pas, il est possible de faire appel à un médiateur. Monsieur le Maire propose de faire un courrier au gérant de l'entreprise pour essayer une conciliation.
- Travaux de la clinique - date de fin : il s'agit d'un groupe privé qui a acheté le site. Le permis de construire est déposé en Mairie. L'ouverture du site est prévue en 2025 mais il y a du retard dans les travaux.
- Travaux au n°24 rue Chabernaude : travaux au printemps.
- Chemin de Lunesse : réfection complète du chemin prévue en 2025.
- Parc Chabernaude : tonte non effectuée.
- Vitesse rue Chabernaude 30 km/h non respecté : la police municipale propose de réaliser des contrôles.
- Rue Emile Roux - stationnement trottoir : peinture routière à faire. Depuis 2015, possibilité de contravention de 4ème classe + mise en fourrière du véhicule. La collectivité souhaite faire de la prévention avant la répression avec la campagne « Libérons nos trottoirs ».
- Rue Denis Papin - deuxième phase des travaux : phase temporaire avec des chicanes prévue en 2024. Proposition d'un aménagement durable en 2025.
- Bois des Mérigots : fermeture du bois pour des raisons de sécurité jusqu'en mai 2024 afin qu'il sèche. Un diagnostic sera réalisé afin de replanter et repenser le bois des Mérigots. En cas d'exercice ou de risque attentat, les écoles peuvent quand même sortir du côté du Bois.
- Bas de l'avenue de la République : présence de rats.
- Peinture au sol Jean Jaurès : programmation faite.

## Projets Budget Participatif

Pour rappel les projets retenus au BP 2023 sont les suivants :

- Dahlia - Création d'un accès piéton de l'avenue Jean Jaurès à la rue de la Grande Ver-senne : installation prévue en juin 2024
- Églantine - Création d'un terrain de pétanque : installation au mois d'avril 2024
- Projet ville – arbres fruitiers : place blanche, arc en ciel, Médiathèque

La deuxième saison du Budget participatif est lancée avec une enveloppe de 40 000€ pour l'année. Les habitants sont invités à compléter les formulaires de dépôt de projet et à les retourner en Mairie.

## VSA

La tranquillité publique est primordiale. C'est pourquoi la collectivité a décidé de lancer ce nouveau projet : Voisins Solidaires et Attentifs (VSA).

Des référents de quartier sont nommés afin d'alerter sur des situations étranges ou inhabituelles (démarcheur, alerter sur des véhicules suspects). Ces référents seront formés par la police nationale et la police municipale.

Ce dispositif fonctionne dans les deux sens. La police municipale pourra également alerter les référents en cas de problème.

Les habitants sont invités à se porter volontaire auprès du service de la police. Le policier municipal se rend également disponible pour renseigner les habitants sur ce dispositif.

## Frelon asiatique et moustique tigre

- Dispositif de lutte contre les frelons asiatiques – la participation financière de la commune est la suivante : 50% de la dépense plafonnée à :
  - 50€ pour les interventions réalisées par les autoentrepreneurs
  - 70€ pour les entreprises assujetties à la TVA

Afin de bénéficier de la prise en charge, les habitants doivent déposer en mairie, ou envoyer à l'adresse [compta@mairie-lisledespagnac.fr](mailto:compta@mairie-lisledespagnac.fr), une facture à leur nom ainsi qu'un RIB.

Une liste des noms des professionnels est disponible à l'accueil de la mairie.

- Le moustique tigre est moins présent mais va revenir prochainement. Pour rappel, il est important de supprimer ou vider tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour l'empêcher de pondre et de proliférer dans votre jardin.
- Présence de rats : contacter la mairie afin d'identifier le lieu et d'enclencher une intervention

## Autres points abordés

Rappel de l'existence de l'application Cityall : système d'alerte de sécurité – application gratuite.

Place Blanche : plantation de plus de 400 arbres par les services des Espaces Verts. Le cheminement de la Place est prévu en 2024, puis, en troisième phase, les équipements de la place.

Installation de la Grille des Mérigots à l'entrée du parc François Mitterrand : les piliers de la grille sont déjà installés. Des étudiants du CESI vont proposer 3 scénarios de réaménagement du parc. Une réunion publique de présentations des scénarios est programmée le 28 mars à 18h.